

MODERNISER SANS EXCLURE SUD

COMPTES FINANCIERS 2025

(1/01/2025 AU 31/12/2025)

MISSIONS DE MODERNISER SANS EXCLURE SUD

L'association Moderniser sans exclure est née des travaux sur les nouvelles qualifications et sur la question de l'exclusion du monde du travail des hommes et des femmes peu qualifiés. Ces travaux menés par Bertrand Schwartz dans le début des années 80 sont alors encouragés pour contribuer à la lutte contre la fatalité de cette exclusion. Convaincue par son expérience, que le face à face exclusif et des insérés, ne favorise pas le dialogue et la compréhension, les premiers ayant peur d'être piégés et les seconds venant le plus souvent chercher la confirmation de leurs préjugés, l'association MSE utilise tout d'abord l'outil vidéo afin de le mettre au service du concept d'«Auto Médiatisation» pour rendre les personnes actrices de leur communication.

C'est dans cette filiation que MSE Sud s'est développée, a élargi son activité à d'autres champs d'application que celui du monde de la formation et du travail et à d'autres publics que celui des jeunes, en tenant compte de l'évolution des problématiques de société, dont celles qui rendaient l'écho de la parole des citoyens de moins en moins audible dans les débats de société. Réaffirmer la nécessaire participation et collaboration de ces derniers à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques publiques est devenu, dès lors un champ d'intervention incontournable.

Les objectifs poursuivis par MSE Sud se déclinent à plusieurs niveaux. De manière générale, MSE ambitionne d'écouter et de favoriser la diversité des paroles, de ceux de tous horizons socio-professionnels que l'on n'entend jamais, de ceux qui n'ont pas l'opportunité de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, de ceux dont les décideurs ont tendance à penser qu'ils n'ont rien à dire.

Il s'agit donc de :

- Créer des lieux d'expression et d'écoute originaux sous la responsabilité de groupes de citoyens, donner l'occasion aux responsables d'échanger sur leurs représentations, leurs pratiques et de s'interroger sur leurs marges de manœuvre.
- Participer à la régulation nécessaire des conflits entre « usagers », techniciens et élus et permettre à ces lieux de confrontations, de devenir générateurs de sens, de reconnaissance et de citoyenneté.
- Contribuer à l'élaboration, la conduite et l'évaluation de politiques publiques de lutte contre l'exclusion par la mise en œuvre de la démarche, et multiplier le nombre de personnes impliquées.
- Permettre une valorisation des expériences significatives et innovantes, par une diffusion volontariste.

Ces finalités ouvrent de fait, d'une part sur le champ d'application de la Politique Publique de la Ville et de la Cohésion Sociale et d'autre part sur l'ensemble des politiques publiques qui ont pour ambition de donner accès à tous aux droits fondamentaux que sont l'éducation, la formation, l'emploi, la culture, la santé...

Dans sa pratique, MSE Sud a expérimenté et validé deux modes d'intervention originaux et spécifiques :

- Le premier, « historique », à l'origine de la constitution du réseau national MSE, vise à créer et animer des espaces d'expression orale en s'appuyant sur la vidéo, avec des règles déontologiques et méthodologiques très précises. Celles-ci garantissent l'expression libre et co-construite de collectifs d'utilisateurs, ainsi que l'écoute et la prise en compte de leur parole par les décideurs : c'est l'auto-médiatisation.
- Le deuxième, plus récent, construit en 2005 pour structurer dans la durée une démarche de démocratie participative, a fait l'objet d'un processus d'expérimentation « grandeur nature » à l'échelle d'une Région et fait désormais partie intégrante de nos propositions. Il propose à un groupe-projet mixte de co-construire un support internet permettant de formaliser par écrit, de capitaliser et de suivre en continu les projets et les propositions des citoyens/utilisateurs, et ce, de façon durable, permanente et interactive : c'est l'i-médiatisation.

Ces deux démarches diffèrent par les modalités de mise en œuvre, la temporalité et les supports, mais elles ont en commun l'exigence de travailler simultanément les conditions de l'expression et les conditions de l'écoute et de la prise en compte et la règle philosophique que la démarche compte autant que le résultat. Elle est à l'opposé d'une démarche « produit ou kit clé en mains ». Le cheminement qui permet la rencontre entre les différents protagonistes des 2 démarches est déjà producteur de changements.

Dans le cadre d'une démarche intégrée, elles interagissent, produisent des changements de regards, mais également de posture et facilitent ainsi la co-élaboration des réponses.

Dans le cadre de démarches globales négociées avec nos partenaires, ces 2 modes d'intervention peuvent être associées à des « chantiers » interactifs : diagnostic/état des lieux, animation d'espaces d'utilisateurs, d'espaces mixtes utilisateurs/professionnels/décideurs, co-construction d'outils, formations-actions, par exemple. Ils se déroulent dans le cadre de recherches-actions permettant simultanément d'agir à l'instant T et de mettre à distance en intégrant une dimension évaluation, facilitatrice dans une perspective d'essai.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

A - PRINCIPES GENERAUX

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice 2025.

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

le changement de méthode survenu au cours de l'exercice résulte de l'application pour la première fois au 1er janvier 2025 du règlement ANC 2023-03 exposé dans les règles et principes comptables exposés ci-dessus. L'application de ce nouveau règlement n'a eu aucune d'incidence sur les comptes et n'a pas eu d'incidence sur les fonds propres de l'association.

Le principal changement reste la classification des fonds dédiés au niveau du résultat d'exploitation qui a été mise en place auparavant.

La méthode de base pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

B -- IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Conformément aux dispositions du plan comptable général, modifié par :

- le règlement CRC 02-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs modifiés par le règlement CRC 03-07,

- le règlement 04-06 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs,

l'association a réalisé une analyse de son actif immobilisé conduisant aux points suivants :

- il n'a pas été identifié de composant d'une valeur significative,

- la durée d'amortissement pratiquée ne fait apparaître aucun écart significatif avec la durée d'utilisation réelle des biens,

- au 31/12/2025, aucun indice de perte de valeur des biens n'a été identifié. L'association n'a donc réalisé aucun test de dépréciation.

C -- AMORTISSEMENTS

Ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue. Les subventions d'équipement sont reprises au résultat au même rythme que les amortissements des équipements qu'elles ont permis de financer.

Dans sa séance du 26 juin 2003, le Conseil d'administration a décidé de réduire la durée de l'amortissement du matériel de bureau, informatique et vidéo. Elle passe de 5 à 3 ans. Les durées d'amortissement sont donc les suivantes :

Installation, agencement..... 5 ans

Matériel bureau et informatique 3 ans

Mobilier10 ans

BILAN ACTIF AU 31/12/2025

ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	70 299,80 €	68 221,87 €	2 077,93 €	1 401,88 €
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total I	70 299,80 €	68 221,87 €	2 077,93 €	1 401,88 €
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés			- €	- €
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	36 783,37 €		36 783,37 €	21 408,01 €
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie	275 166,78 €		275 166,78 €	223 702,59 €
Disponibilités	7 424,39 €		7 424,39 €	6 021,43 €
Charges constatées d'avance				
Total II	319 374,54 €	- €	319 374,54 €	251 132,03 €
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	389 674,34 €	68 221,87 €	321 452,47 €	252 533,91 €

BILAN PASSIF AU 31/12/2025

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES *		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	189 098,37 €	169 692,64 €
Excédent ou déficit de l'exercice	53 176,49 €	19 405,73 €
Situation nette (sous total)	242 274,86 €	189 098,37 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	900,71 €	1 401,88 €
Provisions réglementées		
Total I	243 175,57 €	190 500,25 €
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	54 000,00 €	12 500,00 €
Total II	54 000,00 €	12 500,00 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	- €	- €
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 986,98 €	2 363,11 €
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	19 289,92 €	15 402,42 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	- €	296,50 €
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	3 000,00 €	31 471,63 €
Total IV	24 276,90 €	49 533,66 €
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	321 452,47 €	252 533,91 €

* Le cas échéant, une rubrique « Autres fonds propres » peut être intercalée entre la rubrique « Fonds propres » et la rubrique « Fonds reportés et dédiés » avec le détail de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres associatifs, avances conditionnées,...). Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

COMPTE DE RESULTAT
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	165,00 €	225,00 €
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	750,00 €	1 355,96 €
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	182 408,42 €	86 153,06 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	- €	- €
Utilisations des fonds dédiés	12 500,00 €	26 986,85 €
Autres produits	-	0,32 €
Total I	195 823,42 €	114 720,55 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	10 875,82 €	12 160,27 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 135,92 €	1 159,28 €
Salaires et traitements	56 663,23 €	54 433,39 €
Charges sociales	23 826,16 €	19 239,06 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	627,95 €	101,63 €
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	54 000,00 €	12 500,00 €
Autres charges	- €	19,00 €
Total II	147 129,08 €	99 612,63 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	48 694,34 €	15 107,92 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4 664,19 €	4 745,79 €
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	4 664,19 €	4 745,79 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV		
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	4 664,19 €	4 745,79 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	- €	- €
Sur opérations en capital	501,17 €	101,63 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		- €
Total V	501,17 €	101,63 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total VI		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	501,17 €	101,63 €
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	683,21 €	549,61 €
Total des produits (I + III + V)	200 988,78 €	119 567,97 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	147 812,29 €	100 162,24 €
EXCEDENT OU DEFICIT	53 176,49 €	19 405,73 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

MODERNISER SANS EXCLURE SUD

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

L'exercice 2025 laisse apparaître un résultat général excédentaire net de 53176 €, dont un résultat d'exploitation de 48694 €.

Le cumul des résultats antérieurs au 1^{er} janvier 2025 est de 189 098 €, selon le récapitulatif suivant :

1997	+ 64279 €	Cumul	+64279 €
1998	- 13172 €	Cumul	+51106 €
1999	+ 92 €	Cumul	+51199 €
2000	- 18822 €	Cumul	+32376 €
2001	- 19333 €	Cumul	+13044 €
2002	+ 24325 €	Cumul	+37369 €
2003	+ 19205 €	Cumul	+56573 €
2004	- 26607 €	Cumul	+29967 €
2005	- 20500 €	Cumul	+9467 €
2006	+ 21731 €	Cumul	+31198 €
2007	+ 586 €	Cumul	+ 31784 €
2008	+ 41176 €	Cumul	+ 72959 €
2009	- 5274 €	Cumul	+ 67686 €
2010	- 12376 €	Cumul	+ 55310 €
2011	- 1117 €	Cumul	+ 54193 €
2012	+ 18336 €	Cumul	+ 72529 €
2013	+ 17284 €	Cumul	+ 89813 €
2014	+ 15093 €	Cumul	+ 104907 €
2015	+ 12568 €	Cumul	+ 117475 €
2016	- 6651 €	Cumul	+ 110824 €
2017	+ 5300 €	Cumul	+ 116124 €
2018	+ 8145 €	Cumul	+ 124269 €
2019	+ 350 €	Cumul	+ 124619 €
2020	+ 2123 €	Cumul	+ 126742 €
2021	+ 8161 €	Cumul	+ 134903 €
2022	+ 11519 €	Cumul	+ 146422 €
2023	+ 23240 €	Cumul	+ 169692 €
2024	+ 19406 €	Cumul	+ 189098 €
2025	+ 53176 €	Cumul	+ 242274 €

Les produits d'exploitation constatés au cours de l'exercice se répartissent de la manière suivante:

Prestations de formation	750 €	(1,2 %)
Prestation de service	0 €	(1,5 %)
Subventions publiques	0 €	(8,1 %)
Autres organismes	<u>182408 €</u>	<u>(89,2 %)</u>
Total	183 158 €	(100%)

Aucune contribution volontaire en nature sous la forme de bénévolat pour 2025 n'est à noter.

On constatera enfin un engagement sur subventions attribuées de 54000 € dont la répartition par financeur est la suivante :

Origine subvention	Fonds à engager début exercice	Utilisation exercice	Engagement ressources affectées exercice	Fonds restant à engager fin exercice
IRTS	0	0	0	0
FNDVA	0	0	0	0
AGEFIPH	12500	12500	54000	54000
CCO	0	0	0	0

Le salaire brut des cadres dirigeants de MSE Sud est de 0 euro pour 0 personne. L'effectif moyen pour 2025 est de 1 équivalent temps plein.

Le cumul des engagements retraite au 31/12/2025 est estimé à 23946 €, compte tenu des éléments suivants :

- Taux d'actualisation 1,50 %
- Age de départ en retraite 65 ans
- Taux de mortalité référence T68 INSEE 2008/2012
- Taux de turnover faible
- Taux d'augmentation de salaire 5,2%.

L'association Culture et liberté met à la disposition de MSE Sud les locaux de Trévaresse depuis 2011, année de réalisation de la remise en état de ces locaux. Culture et Liberté refacture les charges locatives à MSE Sud.

Pour 2025, l'association reste, du fait de l'intangibilité de son activité, non assujettie aux impôts commerciaux

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

A) IMMOBILISATIONS

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la cloture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	68 995,80	1 304,00	0,00	70 299,80
TOTAL	68 995,80	1 304,00	0,00	70 299,80

B) AMORTISSEMENTS

Valeurs brutes	A l'ouverture	Diminution	Augmentation	A la cloture
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	67 593,92	0,00	627,95	68 221,87
TOTAL	67 593,92	0,00	627,95	68 221,87

C) MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LA FONDATION VINCI

N° inventaire	Type de matériel	Valeur
47	MAC PRO	2 482,43
	TOTAL	2 482,43

D) MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LA FONDATION VINCI ET LA REGION PACA 2007

N° inventaire	Type de matériel	Valeur
55	VIDEOPROJECTEUR EPSON EM	1 853,79
	TOTAL	1 853,79

E) MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LA FONDATION VEOLIA, LE CONSEIL REGIONAL LE CONSEIL GENERAL 13 ET LA VILLE DE MARSEILLE DE 2008 A 2011

N° inventaire	Type de matériel	Valeur
60	MAC PRO DUAL 640 GO	3 869,24
64	PIED ANFROTTO	651,82
65	MICROPHONE SEINHEISER	519,01
68	IMPRIMANTE EPSON ACULASER	1 536,80
71	MATERIEL D'APOINT TOURNAGE	754,67
72	MATERIEL D'APOINT MONTAGE	952,32
74	AMENAGEMENT LOCAL TREVARESSE TR 1	16 744,00
75	AMENAGEMENT LOCAL TREVARESSE TR 2	11 103,66
76	AMENAGEMENT LOCAL TREVARESSE TR 3	4 066,40
77	BUREAUX PLAN DROIT	1 402,91
78	ARMOIRES HAUTES	2 241,60
79	ARMOIRES BASSES	1 114,19
80	SIEGES GIRATOIRES	2 220,97
81	TABLES REUNION	1 471,08
82	SIEGES REUNION	581,26
	TOTAL	49 229,93

F) MATERIEL SUBVENTIONNE PAR MECENAT MSE DE 2012 A 2024

N° inventaire	Type de matériel	Valeur
98	MAC BOOK AIR 13.3	1 045,28
100	MAC BOOK AIR 13.3	1 503,51
	TOTAL	2 548,79

G) MATERIEL SUBVENTIONNE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL 13 EN 2013 ET 2014

N° inventaire	Type de matériel	Valeur
86	ENSEMBLE MICROPHONES	550,16
87	CAMESCOPE JVC GY HM 150	2 784,29
88	VIDEOPROJECTEUR NEC M3	1 622,96
89	ENCEINTES ACTIVES BEHRING	194,26
91	PROMISE PEGASUS R4	1 425,00
92	ECRAN DELL ULTRASHARP	657,80
93	IMAC 27" 3.2 QGCT755M	1 986,99
95	DISQUE DUR EXTERNE	744,50
	TOTAL	9 965,96

H) MATERIEL SUBVENTIONNE PAR DES RELIQUATS NON UTILISÉS

N° inventaire	Type de matériel	Valeur
99	ORDINATEUR VIDEO HACKINTOSH	1 774,24
	TOTAL	1 774,24

I) SUBVENTIONS A RECEVOIR

Les subventions à recevoir sont de 36 663,37€ au 31.12.2025, et incluent des subventions 2025 dont le détail est donné ci-dessous :

- Subventions et aides concernant des actions achevées mais dont la partie rattachée à l'exercice 2025 au 31 décembre n'est pas totalement réglée:

- AGEFIPH PACA CORSE..... 23885,04€
TOTAL..... 23885,04€

- Subventions et aides concernant des actions en cours:

- AGEFIPH NATIONAL 12778,33€
TOTAL..... 12778,33€

les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est comptabilisée en cas de dépréciation.

J) ETAT DES ECHEANCES DES CRÉANCES

Produits à recevoir	2025
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Autres	120,00 €
TOTAL	120,00 €

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	- €	- €	
Divers état et autres collectivités publiques			
Débiteurs divers	- €	- €	
Charges constatées d'avance	- €	- €	
TOTAL	- €	- €	- €

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

A – Etat des échéances des dettes

Etat des échéances des dettes	Montant brut	Dont à 1 an au plus
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine		
Emprunts et dettes et crédit à plus de 1 an à l'origine		
Fournisseurs et comptes rattachés	1987	1987
Personnel et comptes rattachés	9035	9035
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9572	9572
Dettes Etat	683	683
Autres dettes		
TOTAL	21277	21277

Emprunts souscrits en cours d'exercice	0
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0

Charges à payer

Nature des charges	2025
<u>Dettes financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
<i>Total dettes financières</i>	0
<u>Dettes d'exploitation</u>	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1987
Dettes fiscales et sociales	19290
<i>Total dettes d'exploitation</i>	21277
<u>Dettes diverses</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	0
<i>Total dettes diverses</i>	0
<u>Autres</u>	
<i>Total autres dettes</i>	0
TOTAL	21277

B - ENGAGEMENT SUR SUBVENTION

Les fonds dédiés sont des aides publiques qui, pour des raisons chronologiques, n'ont pu être consommées au cours de l'exercice durant lequel elles ont été attribuées. Ces aides ont été attribuées en contrepartie d'un engagement à mener à bien une activité déterminée. Cette activité a été décrite dans le projet de demande de subvention qui a été déposé chez le tiers financeur en même temps que de budget prévisionnel de l'action.

Les subventions reçues pour le compte de l'exercice 2024-2025 n'ont pas été entièrement utilisées. Nous constatons donc les engagements sur subventions attribuées suivantes :

- AGEFIPH RHF PACA.....	9000 €
- AGEFIPH RHF CORSE.....	5000 €
- AGEFIPH RHF NATIONAL	40000 €

TOTAL.....	54000 €
-------------------	----------------

C - CALCUL SUBVENTIONS EQUIPEMENT AU RESULTAT

Aucune subvention d'équipement n'a été accordée pour 2025. Nous constatons donc un achat de matériel informatique en novembre 2024 dont la subvention versée par Mécénat MSE sera passée au résultat durant 4 exercices.

- valeur d'achat	1503,51 €
- subvention au résultat en 2025	501,17 €